Reconnaissance des savoir-faire professionnels des travailleurs handicapés

L'Afpa de Saint-Chély-d'Apchera organisait, récemment, la 2e cérémonie de remise des portefeuilles de compétences professionnelles, à treize travailleurs d'Esat et d'IMPro, établissements gérés par l'association le Clos du nid et l'Association lozérienne de lutte contre les fléaux sociaux.

La démarche de reconnaissance des savoir-faire professionnels des travailleurs en situation de handicap a été initiée en 2014 par les deux associations gestionnaires, les premières en Languedoc-Roussillon, en collaboration avec Unifaf, financeur de l'action de formation, et l'Afpa, promoteur du dispositif.

Pour cette édition 2015, cette démarche, qui repose sur un partenariat avec des professionnels impliqués, a mobilisé neuf chefs d'entreprise et seize encadrants techniques exerçant en établissements spécialisés, constituant les équipes d'évaluateurs et les jurys lors des épreuves.

■ Lors de la remise de portefeuilles de compétences professionnelles.

Ainsi, Philippe Lorien, directeur de l'Afpa, entouré de Jacques Blanc, président des deux associations, de Gilles Dalle, directeur des Esat la Valette, Bouldoire, la Colagne et Civergols, de Magalie Roussel, directrice d'Unifaf, et des professionnels du milieu du travail ordinaire et protégé, ont remis à chacun des candidats concernés, leur certificat.

Dans leur allocution, les personnalités ont mis l'accent sur la nécessité de poursuivre la démarche au bénéfice des travailleurs qui en font de plus en plus la demande.

Jacques Blanc précisait : *« Nos associations doivent être capables d'offrir des activités professionnelles diversifiées aux travailleurs, et d'être en mesure de faire évoluer leur poste par la validation des acquis, au même titre que tout salarié d'entreprise. On doit démontrer qu'en Lozère, on fait aussi bien qu'ailleurs. »*

ML du 29/04/2015